

SAISON 2020-2021 - LISTE DES AMENDES ET REDEVANCES

N° de compte du C.P.N. : BE29 0689 3158 2064

	1. INTERCLUBS		
1.1	Communication des résultats :		
	- par match non communiqué dans les délais:		
1.1.1	a) Première infraction		5,00 €
1.1.2	b) Deuxième infraction		10,00 €
1.1.3	c) Troisième infraction et suivantes		15,00 €
1.2	Encodage /envoi des feuilles de match :		
1.2.1	a) par feuille de match non encodée dans les délais sur le site internet		4,00 €
1.2.2	b) feuille de match non envoyée dans les 8 jours à la demande du contrôleur interclubs ou secrétaire prov.		50,00 €
1.3	Mauvais alignement liste de force :		
1.3.1	- joueur aligné deux fois dans la même semaine d'interclubs		7,00 €
1.4	Match(es) non joué(s) lors d'une rencontre interclubs :		
1.4.1	a) 1 match Divisions 1 à 5 messieurs et 1 à 2 dames		3,00 €
1.4.2	b) 1 match Division 6 messieurs et 3 dames		1,00 €
1.4.3	c) 2 matches Divisions 1 à 5 messieurs et 1 à 2 dames		6,00 €
1.4.4	d) 2 match Division 6 messieurs et 3 dames		2,00 €
1.4.5	e) 3 matches Divisions 1 à 5 messieurs et 1 à 2 dames		9,00 €
1.4.6	f) 3 match Division 6 messieurs et 3 dames		3,00 €
1.5	Joueur ou joueuse absent(e) en interclubs - WO		
1.5.1	a) en division 6 messieurs et en division 3 dames		5,00 €
1.5.2	b) autres divisions messieurs et dames		10,00 €
1.6	Forfait:		
1.6.1	a) division 1, 2 et 3 messieurs ; division 1 dames 1 ^{ère} à 17 ^{ème} semaine		40,00 €
1.6.2	b) division 1, 2 et 3 messieurs ; division 1 dames 18 ^{ème} à 22 ^{ème} semaine		80,00 €
1.6.3	c) division 4 et 5 messieurs ; division 2 dames 1 ^{ère} à 17 ^{ème} semaine		25,00 €
1.6.4	d) division 4 et 5 messieurs ; division 2 dames 18 ^{ème} à 22 ^{ème} semaine		50,00 €
1.6.5	e) division 6 messieurs; division 3 dames 1 ^{ère} à 17 ^{ème} semaine		15,00 €
1.6.6	f) division 6 messieurs; division 3 dames 18 ^{ème} à 22 ^{ème} semaine		30,00 €
1.7	Supplément pour forfait non prévenu :		
1.7.1	Toutes divisions non prévenu ou moins de 24 heures à l'avance		50,00 €
1.7.2	Toutes divisions prévenu entre 24 et 48 heures à l'avance		25,00 €
1.8	Forfait général		
1.8.1	a) division 1, 2 et 3 messieurs ; division 1 dames 3 premières semaines		75,00 €
1.8.2	b) division 1, 2 et 3 messieurs ; division 1 dames 4 ^{ème} à 19 ^{ème} semaine		75,00 €
1.8.3	c) division 1, 2 et 3 messieurs ; division 1 dames 20 ^{ème} à 22 ^{ème} semaine		150,00 €
1.8.4	d) division 4 et 5 messieurs ; division 2 dames 3 premières journées		25,00 €
1.8.5	e) division 4 et 5 messieurs ; division 2 dames 4 ^{ème} à 19 ^{ème} semaine		50,00 €
1.8.6	f) division 4 et 5 messieurs ; division 2 dames 20 ^{ème} à 22 ^{ème} semaine		100,00 €
1.8.7	g) division 6 messieurs; division 3 dames 3 premières journées		10,00 €
1.8.8	h) division 6 messieurs; division 3 dames 4 ^{ème} à 19 ^{ème} semaine		30,00 €
1.8.9	i) division 6 messieurs; division 3 dames 20 ^{ème} à 22 ^{ème} semaine		60,00 €
1.9	Conditions de jeu		
1.9.1	Température insuffisante dans le local de jeu (entre 10 et 15°).		15,00 €
2	2. COUPE		
2.1	a) Non inscription obligatoire d'équipes - par équipe		40,00 €
2.2	b) Forfait au premier tour		40,00 €
2.3	Supplément si non prévenu		20,00 €
2.4	c) Forfait simple prévenu après le premier tour		15,00 €
2.5	Supplément si non prévenu		15,00 €
2.6	d) Forfait journée finale prévenu		25,00 €
2.7	Supplément si non prévenu		15,00 €
2.8	e) Non envoi des feuilles de match dans les délais prévus		5,00 €
2.9	f) N° de match manquant ou incorrect		5,00 €
2.10	g) feuille non correctement remplie		5,00 €
3	3. FRAIS DE DEPLACEMENT aller/retour (Interclubs & Coupe)		
3.1	a) de 5 à 25 km		10,00 €
3.2	b) de 26 à 50 km		20,00 €
3.3	c) de 51 à 75 km		30,00 €
3.4	d) de 76 à 100 km		40,00 €

3.5	e) plus de 100 km			50,00 €
4	4. CRITERIUMS	Inscription	Amende	Total
4.1	a) Absence non prévenue	6,00 €	14,00 €	20,00 €
4.2	b) Absence prévenue	6,00 €	4,00 €	10,00 €
5	5. MASTERS & TOURNOIS	Inscription	Amende	Total
5.1	Absence, par série inscrite	3,00 €	3,00 €	6,00 €
	Le montant total est à payer sur le compte du C.P. qui versera la somme due au club organisateur.			
6	6. COMPETITIONS PROVINCIALES			
6.1	Refus ou absence à l'arbitrage par joueur en simple et double			12,00 €
	Cartes jaunes :			
6.2	a) 1ère carte jaune reçue			12,00 €
6.3	b) 2ème carte jaune reçue			12,00 €
6.4	c) 3ème carte jaune reçue			24,00 €
6.5	d) 4ème carte jaune reçue			48,00 €
6.6	Carte rouge :			24,00 €
7	7. INSCRIPTIONS			
	Par équipe			
7.1	a) Interclubs Messieurs & Dames			5,00 €
7.2	b) Interclubs Vétérans & Aînées			5,00 €
7.3	c) Coupes Provinciales			10,00 €
	Individuelle			
7.4	a) Critérium Classement (une seule inscription prévue pour les qualifiés)			6,00 €
7.5	b) Critérium des Jeunes			6,00 €
7.6	c) Circuit Provincial des Jeunes Dandoy-Sport			2,50 €
7.7	d) Masters			3,00 €
7.8	e) Championnats provinciaux en simples			5,00 €
7.9	f) Championnats provinciaux en doubles (4€ par joueur)			8,00 €
7.10	g) Championnats provinciaux en doubles mixtes (4€ par joueur)			8,00 €
8	8. REDEVANCES			
	Frais administratifs			
8.1	a) Documents repris lors des AG			0,00 €
8.2	b) Envoi des documents par courrier - Forfait par envoi			30,00 €
	Tournois			
8.3	a) Demande d'un JA pour organiser la compétition			25,00 €
8.4	b) Demande de réaliser les tableaux sur place			Frais Depl
	Challenges			
8.5	a) Challenge autorisé en même temps qu'un Masters			75,00 €
8.6	b) Challenge non autorisé			250,00 €
	Arbitrage			
8.7	a) Absence d'arbitre diplômé actif ou en formation: 7 équipes et plus			120,00 €
8.8	b) Arbitrage & formation arbitre, par équipe			3,50 €
8.9	c) Carnet d'arbitrage, sans envoi postal			6,00 €
8.9	d) Carnet d'arbitrage, par envoi postal			10,00 €
8.10	Site internet : maintenance et développement, par club			37,50 €
	Retard de paiement			
8.11	a) Facture de début et/ou de fin de saison, majoration de 5% au premier rappel (échéance de la facture) ainsi que pour le second, un mois après le premier.			
8.12	b) Facture de début et/ou fin de saison après 2 mois de retard de paiement. Perte de qualification des équipes, jusqu'à paiement, pour disputer l'interclubs en application des RS			
8.13	c) Amendes joueurs, majoration de 10% par rappel espacés de quinze jours, pour les trois premiers rappels.			
8.14	d) Amendes joueurs, après 2 mois de retard, perte de qualification du joueur pour toutes compétitions.			
8.15	Comité			
8.15.1	Comité incomplet, manque président et/ou secrétaire et/ou trésorier. Amende doublée après quinze jours.			25,00 €
8.15.2	Comité incomplet après deux mois (8.11.1) Perte de qualification des équipes.			
8.16	Mesures Covid			
8.16.1	Pas de matériel Covid, repris dans le règlement provincial 'Spécial Covid'			50,00 €
8.16.2	Pas de matériel Covid, repris dans le règlement provincial 'Spécial Covid', deuxième infraction.			100,00 €
8.16.3	Pas de matériel Covid, repris dans le règlement provincial 'Spécial Covid', troisième infraction et suivantes.			200,00 €